Les chanoines de la cathédrale de Toul, à la veille de la Révolution. Des hommes de leur temps

Vers 1783-1786, Toul est la plus modeste des trois villes évêchoises ¹. Metz, chef-lieu de la généralité compte 42 080 habitants. À Verdun, il y a 10 696 habitants. La population des six paroisses de Toul est alors de 7 252 habitants. Chacune de ces trois villes épiscopales a un chapitre de chanoines attaché au service de sa cathédrale. Notre propos est, ici, de parler de celui de Toul, et plus particulièrement de ses hommes. Les longues années de recherche que nous avons consacrées à cette ville nous ont permis de bien les connaître ². À la veille de la Révolution, ce sont des hommes de leur temps.

1. Une place particulière dans la société touloise

À la veille de la Révolution, le clergé représente 3,7% de la population totale de Toul, une proportion normale pour une ville épiscopale d'alors. Il compte alors 299 membres. Chanoines et chapelains de la cathédrale, avec 48 clercs, constituent environ le sixième des membres du clergé de Toul. Ces ecclésiastiques forment un groupe cosmopolite qui ressemble à ce que l'on remarque pour la plupart des autres chapitres cathédraux de la fin de l'Ancien Régime.

Alors que les roturiers d'origine régionale dominent largement dans le clergé toulois considéré dans son ensemble, c'est beaucoup moins vrai pour le chapitre cathédral. Ses 37 chanoines ³ et ses 14 vicaires et chapelains ne lui donnent cependant pas l'importance de celui de Chartres qui compte 90 membres ⁴. Tout au plus le chapitre de Toul a-t-il autant de chanoines que les cathédrales de Bordeaux ou d'Auch, respectivement 33 et 35 titulaires. À Trèves, au début du XVIII^e siècle,

le chapitre de la cathédrale comptait le même nombre de chanoines qu'à Toul en 1789 ⁵. Dans la deuxième moitié du siècle, le chapitre de Langres a 44 chanoines dont 66% sont des clercs de diocèse ⁶. Ces derniers ne représentent à Toul que 37% du total. À peine 10% y sont nés. Comme à Chartres, une grande majorité est étrangère à la ville et au diocèse. Une partie est originaire des diocèses voisins : Metz, Nancy. Près de 20% sont nés à Paris. De façon générale, un bon tiers de ces chanoines vient de provinces éloignées. Ils sont issus des diocèses de Chalons, Vannes, Alès, Uzès, Saint-Brieuc, Besançon, Meaux, Reims, Arras, La Rochelle, et même de Spire en Allemagne. Le trésorier, l'abbé Ducrot, est un Genevois. Deux autres chanoines sont d'origine hongroise, les Desoffy de Czerneck.

Le doyen du chapitre, Claude François Pagel de Ventoux, est le type même du chanoine mondain de la deuxième moitié du XVIIIe siècle. Il avait d'abord embrassé la carrière des armes comme au moins deux autres chanoines de la cathédrale. Sa famille, qu'on connaît mal, faisait état d'une filiation douteuse avec la famille de Jeanne d'Arc. Un Claude Pagel, écuyer, seigneur de Ventoux (en fait Vantoux, localité proche de Metz), maire et maître échevin de Metz, était venu en 1759 à Toul, marier sa fille au fils d'un brigadier des armées du roi. Etait-ce son père ? À cette époque, un Nicolas Simon Pagel est déjà chanoine de la cathédrale, ainsi que Dominique Rémy Pagel, grand archidiacre en 1790, frère du dernier doyen. Le doyen Pagel de Ventoux était par ailleurs abbé commendataire de l'abbaye Notre-Dame du Reclus (Marne).

Comme leur doyen, plus des deux tiers des chanoines de la cathédrale sont des nobles, alors qu'il ne

^{1.} J.P. AUBE, Toul la petite évêchoise, Metz, 2015.

^{2.} Notre thèse de doctorat en Histoire contemporaine, sous la direction du Professeur François Roth : « *Propriétaires et rentiers*, à *Toul, de la Révolution à la fin de la Restauration, 1789-1830* », Université de Nancy II, 1997. Tous les calculs et chiffres présents dans cet article sont tirés de nos travaux de recherche.

^{3.} Le chapitre de la cathédrale de Toul, comprend, depuis mars 1698,

³⁷ chanoines titulaires, 6 chapelains ou chanoines de Saint-Gérard et 10 vicaires. Deux sièges de bénéficiers sont vacants en 1789.

^{4.} VOVELLE, Ville et campagne au 18^e siècle, Chartres et la Beauce, Paris, 1980, p.169-170.

^{5.} G. KENTENICH, Geschichte der Stadt Trier, von ihrer Gründung bis zur Gegenwart, Trier, 1915, p.625, dont seize chanoines nobles 6. G. VIARD, Langres au XVIII^e siècle, Langres, 1985, p.396.

s'en trouve que 20% à la collégiale de Saint-Gengoult de Toul. Ce n'est que chez les « chanoines de Saint-Gérard », vicaires ou chapelains, que l'on rencontre des hommes d'origine modeste : fils de chantre, de cordonnier, de charpentier, de maître d'école.

L'explication réside dans une décision royale du 18 août 1776 enregistrée en septembre 1777 par le Parlement de Metz. En compensation du démembrement du diocèse de Toul, le chapitre cathédral avait été anobli. Six dignités et vingt-sept des trente-sept prébendes étaient réservées aux gentilshommes qui pourraient prouver trois quartiers de noblesse dans la ligne paternelle. Les dix autres prébendes ne seraient données qu'à des gradués de l'université. Cette décision avait déclenché une véritable tempête dans la ville qui voyait désormais les stalles de la cathédrale échapper à ses enfants et livrées à des hommes de cour. Entre 1776 et 1789 furent désignés comme chanoines des gentilshommes peu motivés, souvent absents, l'un recommandé par le duc de Chartres, d'autres nommés parce qu'ils étaient aumôniers de la famille royale et des régiments royaux, un autre encore parce qu'il était le fils du lieutenant du roi à Toul.

Cette « affaire » fit grand bruit. La réaction la plus connue fut la rédaction, sous l'anonymat, par Ch.-F. de Bicquilley, garde du corps du roi, d'un pamphlet en huit chants intitulé « *La Croisade* » ⁷. L'auteur ne se prive pas d'y ridiculiser les chanoines, mais aussi une grande partie du clergé local.

Le chapitre de la cathédrale de Toul résume, à lui seul, la coexistence, à l'intérieur du clergé, de prêtres vertueux et aimés de la population 8 avec d'autres, mondains et très souples en matière de discipline ecclésiastique. Le chanoine Etienne Lacour était par exemple un saint homme. Né à Toul, il connaissait de grands succès en éloquence sacrée « ce qui le conduisait chaque année à Beauvais, Paris, Soissons, Strasbourg, Besançon, Lyon etc. pour y prêcher des stations ». « Il était très charitable jusqu'à donner ses culottes aux pauvres, ce qu'il faisait très souvent ». Le chanoine Pallas l'aîné, était surnommé le saint. « Sa piété était éminente et il remplaçait volontiers ses confrères au choeur ». Son cousin, le chanoine Charles Pallas le Jeune, dit le dévot, « se distinguait par un vrai zèle pour tout ». On pourrait donner d'autres exemples de ces chanoines « pieux et exacts » comme Monsieur de Manessi dont la vie fut montrée plus tard en exemple aux séminaristes. Neuf membres du chapitre continueront de servir ainsi l'Église, dans la région, sous la Restauration.

Les chanoines mondains ne manquent pas à la cathédrale. En 1777, La Croisade de Ch.-F. de Bicquilley les caricature à souhait. Le portrait du doyen Claude-François Pagel de Ventoux est particulièrement acéré. Bicquilley se moque de son « cabriolet blasonné, avec écu bleu et fleur de lis d'or, parce qu'il a fait admettre l'illustre Pucelle d'Orléans au rang de ses ayeules ». Il dit qu'il entretient des maîtresses. L'auteur de La Croisade laisse même sous-entendre qu'il a un enfant caché, obtenu « d'une aimable brunette vivant chez un de ses créanciers ». Les témoignages de contemporains confirment que le doyen « n'était renommé pour aucune qualité, et qu'il menait grand train, avec quatre domestiques ». Le chanoine d'origine bretonne Joseph-Marie de Treveneuc, lui, « avait beaucoup de fortune. Il ne venait à l'église que pour faire ses Pâques le Jeudi-Saint, conduit par un domestique ». Le grandchantre Henri Pellet de Bonneville n'était présent à Toul que trois mois par an, en particulier le dimanche des Rameaux. « Ce jour-là, il allait avec le chapitre chanter l'antienne à Saint-Vaast, ce qui lui valait 1500 francs ». La chanoine Jean Talon, lui aussi, ne séjournait à Toul que trois à quatre mois, passant le reste de l'année à Paris. Les repas du chapelain épiscopal Jean-François Thiébaut étaient connus dans toute la ville. Ce dernier est peut-être « l'abbé Gourmand » de la Croisade, « qui fait venir des dindes très fines de Périgueux et accompagne ses savoureux pâtés de perdrix de vin de Bourgogne et de Champagne mousseux ». Certains chanoines ont tellement de dettes que le chapitre touche leur traitement en leur nom pour satisfaire leurs créanciers. C'est le cas de Michel Nicolas Sublet d'Heudicourt. Le type même du chanoine mondain est représenté par Pierre Joseph de Busselot, originaire de Versailles et nommé par le roi. Menant joyeuse vie, il était qualifié de « jeune foutriquet » par le clergé paroissial d'avant la Révolution.

Ces chanoines sans vocation, considérant leur canonicat comme un simple revenu, se retrouvent dans tous les autres chapitres du royaume. Qu'ils aient été ou non auparavant officiers des armées ou avocats, ils ne font que vivre à la façon de leur propre milieu social. Le doyen Pagel de Vantoux se fait accompagner de domestiques à livrée de soie, et se déplace en voiture blasonnée ainsi que le fait son beau-frère monsieur Royer, conseiller au

témoignages, tels ceux de l'abbé Chatian, écrits après la Révolution par des gens qui avaient bien connu le clergé toulois de la fin de l'Ancien Régime.

^{7.} Ch.-.F. BICQUILLEY, *La Croisade*. Texte écrit en 1779, publié en 1998 par P. Crepel, éditions Aleas, Lyon.

^{8.} La bibliothèque diocèsaine de Nancy possède toutes sortes de

Parlement de Metz. Si certains chanoines sont criblés de dettes, c'est qu'ils ont la passion du jeu, comme une bonne partie des élites du XVIII^e siècle. « L'abbé Triplepasse », cet abbé joueur caricaturé par Bicquilley, « si tendrement accueilli par les carotteurs », a des amis dans toute la ville. Tables de jeu à tapis vert ou bleu, billards et jeux de tric-trac s'observent tout autant dans les intérieurs des nobles que dans ceux des chanoines. Les hommes du chapitre « de l'insigne cathédrale de Toul » étaient bien, à la veille de la Révolution, représentatifs des milieux privilégiés de leur temps.

2. Un chapitre riche collectivement, mais des écarts de revenus entre chanoines.

En 1789, l'Église dans son ensemble est le premier propriétaire immobilier de la ville de Toul. Elle possède 30% des maisons et 61% des terres de l'actuelle commune. Le chapitre de la cathédrale détient une bonne part de cette richesse, ce qui lui permet de distribuer d'intéressants revenus à ses membres.

Le chapitre de la cathédrale n'est pourtant pas l'institution d'Église la plus riche de Toul. Pour ce qui est des maisons, il n'arrive qu'en deuxième position, après le chapitre de Saint-Gengoult, avec trois fois moins de maisons ⁹ que lui. À ces maisons louées aux Toulois, il faut ajouter, en 1789, trente six maisons canoniales. Elles jouissent de certains privilèges, entre autres l'exemption du logement des gens de guerre. Théoriquement réservées aux chanoines qui ne pouvaient en posséder qu'une à la fois, vingt-deux de ces maisons seulement sont occupées en 1790 par les titulaires de la cathédrale. Un tiers des chanoines préfère se partager à plusieurs certaines d'entre elles. Est-ce parce que toutes n'ont pas été rénovées au cours du siècle ? Il serait erroné de croire que toutes les maisons canoniales sont de beaux hôtels particuliers « à la française » comme on en voit encore maintenant dans les rues du quartier de la cathédrale. Le titre de la plus ancienne date de 1247. On peut comprendre les réticences de certains chanoines « parisiens » à loger dans des habitations au confort non seulement provincial mais aussi trop médiéval. Ils préfèrent les louer à desToulois, pour la durée du reste de leur vie.

En ce qui concerne la propriété des terres, en 1789, le chapitre de la cathédrale n'est qu'en huitième position à Toul, très loin derrière les abbayes bénédictines. Avec les biens des chapelles et de certains bénéfices, la cathédrale dans son ensemble ne détient à



Une ancienne maison canoniale (XVIII° siècle) du chapitre de la cathédrale de Toul. (Cliché J.P.AUBE)

Toul que 235 hectares. À eux seuls, les dignitaires du chapitre disposent d'autant de terres que les Jacobins. Le chapitre ne possède pas de forêt à Toul. Ses vignes constituent le tiers de son patrimoine autour de la cité épiscopale. Certains chanoines étaient aussi prébendiers de la Maison-Dieu.

En fait, la puissance foncière du chapitre de la cathédrale s'étend surtout hors des limites de la ville qui ne représente pour lui que le dix-huitième de ce qu'il possède. Il possède plus de quatre mille hectares ailleurs qu'à Toul-même. C'est, globalement, le premier propriétaire de l'Église de Toul, devant l'évêque et les abbayes bénédictines.

Les dîmes constituent le revenu le plus important du chapitre de la cathédrale. Elles font 38% de sa recette totale en argent. À Toul, elles lui permettent de drainer, année moyenne, vers ses greniers vingt-quatre tonnes de céréales, le tiers de sa recette totale en grains. Aux grains s'ajoutent d'autres revenus en nature : le vin, le bois et toutes sortes de productions de l'élevage et des jardins. Il est évident que toute ces produits ne sont pas forcément dirigés vers les greniers toulois et qu'ils ravitaillent directement le marché local.

9. Soit 45 maisons, rapportant 5 272 livres. On est loin des 113 maisons du chapitre de la cathédrale de Chartres qui lui procuraient

400 000 livres.

Les énormes revenus du chapitre cathédral ne dorment pas. Leur rôle est central dans l'économie de Toul et de la région. Les chanoines, tant par leur niveau de vie que par leurs fonctions capitulaires, font vivre beaucoup de gens : hommes de loi, médecins, apothicaires, architectes-entrepreneurs, marchands, artisans. Leurs dépenses sont énormes. Elles stimulent particulièrement deux secteurs d'activité : celui du textile-habillement ainsi que celui de l'alimentation et de la boisson. Les chanoines sont aussi d'excellents employeurs pour les artistes. Ils font souvent travailler, en 1789 ¹⁰, peintres, sculpteurs, ébénistes et musiciens. Propriétaire foncier, le chapitre fait vivre une foule de gens de la terre : manouvriers, vignerons, laboureurs, jardiniers. Les chanoines subviennent à l'existence, auprès d'eux, de membres de leurs familles, souvent des « veuves et filles majeures ». C'est chez eux qu'on trouve le plus de domestiques.

La richesse du chapitre était aussi destinée à être mise au service de la collectivité. Les chanoines, comme tous les autres gens d'Église, devaient contribuer à assurer à cette époque deux missions : l'assistance publique et l'école. Le budget de l'aumônerie est éloquent à cet égard. En 1788-1789, ont été distribués, pour les aumônes, outre 2006 livres en numéraire, près d'une tonne de céréales, froment-orge-avoine. Sur ses revenus, le chapitre prélèvait des bourses et contribuait à l'éducation des jeunes, notamment ceux de la maîtrise.

Individuellement pourtant, tous les chanoines n'avaient pas les mêmes revenus. La richesse collective du chapitre ne doit pas faire oublier les profondes différences de traitement qui existaient entre ses membres.

En 1789, à Toul-même, l'impôt moyen payé par tout le clergé s'établit à 29 livres, quatre fois la moyenne touloise. Dans le détail cependant, on observe de gros écarts. La moyenne des deux chapitres, 127 livres, devance celle de tout le clergé régulier qui est proche de 83 livres. L'examen de la déclaration du quart des revenus décrété par les députés en octobre 1789, révèle des écarts de revenus de 1 à 5 entre les chanoines titulaires de la cathédrale, les membres du bas-chœur ayant un revenu deux fois moindre. Celui des chanoines de Saint-Gengoult s'établit en moyenne à 70% de celui des chanoines de Saint-Etienne. Un vicaire de Saint-Gengoult gagne 15 fois moins que son homologue de Saint-Etienne, soit deux fois moins que le maître de la

poste aux chevaux de Toul. Les quatre curés les plus riches de Toul, ceux des paroisses intra-muros, gagnent en moyenne 3 à 4 fois moins que les chanoines de la cathédrale.

Les chanoines vivaient des prébendes distribuées par le chapitre grâce aux revenus de ses biens. Certains cumulaient avec ce que leur rapportaient d'autres bénéfices ou responsabilités. Le doven et le trésorier bénéficiaient ainsi, chacun, à Toul-même, des revenus d'environ deux hectares de terres. Le service des « chapelles », sortes de fondations pieuses, et celui des associations de fidèles étaient recherchés car certaines étaient très bien dotées. En 1784, il y avait 38 chapelles à la cathédrale, produisant un revenu net total de 14 323 livres. Les plus richement dotées étaient celles de la Conception de Notre-Dame et de Saint-Sébastien. En 1789, à Toul-même, les chapelles possédaient deux fois plus de terres que le chapitre. On sait aussi que, dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle, les chanoines de la cathédrale s'étaient emparés des biens et rentes de trois confréries attachées à la cathédrale qui s'étaient éteintes faute de membres.

Les inventaires notariés ¹¹ donnent aussi une idée des fortunes mobilières. On remarque parfois les colossales valeurs enregistrées pour certains membres du Tiers. Le marchand Barthélémy Liouville laisse ainsi, à son décès en 1770, des biens mobiliers d'une valeur de 83 634 livres. Cette richesse acquise par le commerce relègue bien loin les membres de la noblesse et du clergé, bien qu'il s'en trouve de riches. Charles Duvernet de Roquefort, chanoine de la cathédrale, mort en 1778, possédait des meubles évalués 33 282 livres. Ceux de l'archidiacre Pierre François Rochard furent, en 1782, estimés 23 342 livres. Or, pour tous les inventaires toulois étudiés nous avons calculé une moyenne de 7 117 livres.

3. Les chanoines de la cathédrale : des hommes des Lumières.

À la veille de la Révolution, d'autres éléments montrent que les chanoines étaient bien des hommes de leur temps, le siècle des Lumières.

Un certain nombre d'entre eux habite déjà dans des maisons spacieuses, avec cour et jardin, ce qui est le lot de moins du tiers des maisons touloises. Le caractère

^{10.} On recense alors à Toul, entre autres, trois peintres, deux sculpteurs, un graveur. Par contre, à Verdun, il y a, à la même date, quinze peintres et sculpteurs.

^{11.} Environ 200 actes du XVIII° siècle, ont fait l'objet d'une analyse complète, dont près de la moitié pour la décennie 1780.

exceptionnel de cet habitat fait envie aux Toulois habitués au manque de place dans des maisons « forts vieilles », dans une ville où les maisons neuves ou rénovées du XVIIIe siècle ont été rares 12. En 1780, par exemple, le chanoine de la cathédrale, Jean Cambray, était fort bien logé. Il disposait, rue Pierre Hardie, de dix-sept pièces et cabinets, trois greniers, une remise, une écurie, deux cours, ainsi que d'un grand jardin. C'est son confrère Jean Hébert, écolâtre, qui lui succéda dans les lieux. En 1789, il vit dans une maison de 262 m² au sol, avec une cour d'entrée de deux ares et six ares de jardin. Par contre, dans la rue de l'Évêché, un vicaire de la cathédrale dispose de 130 m² habitables et d'une cour de 24 m².

Le contenu de certaines de ces maisons est représentatif du siècle. L'inventaire du chanoine Pierre François Rochard, en 1782, est significatif. Une armoire de sapin, dans sa cuisine, abrite déjà 24 plats et 25 assiettes de faïence, deux fers à gaufres, un moulin à café. Sa petite salle à manger possède une armoire et deux buffets où sont rangées 105 assiettes de faïence, 18 plats ronds et ovales. Dans la grande salle à manger un « petit buffet et sa table de marbre » est réservé aux verres. On compte 48 verres de différentes grandeurs, 23 à bière, 6 en cristal, 16 gobelets et un vieux cabaret. Il y a aussi 4 chandeliers à argent haché, 6 salières, une petite aiguière, six compotiers et leurs assiettes, deux assiettes en cristal doré, deux carafes, un moutardier en cristal, deux grands verres à bière, deux moutardiers en terre de pipe et leur cuillère de bois, quatre salières émaillées, les deux carafes en cristal de l'huilier, dixhuit couteaux de table à manche de nacre garni d'argent, deux compotiers. Visiblement c'est un « beau » buffet puisqu'on y trouve aussi 96 assiettes de porcelaine d'Orient et 44 autres pièces en porcelaine. Toute cette vaisselle montre l'aisance de leur propriétaire.

L'existence de bouteilles de vin bouché, venant d'ailleurs que du Toulois, est aussi signe d'aisance et d'ouverture. On n'en trouve que dans les caves de la minorité d'amateurs aisés dont faisaient partie les chanoines de la cathédrale. On y dénombre des bouteilles de vin de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne, de Volnay, de Sauternes, de Barsac et du Rhin. Parmi les 160 bouteilles fines du chanoine Jean Cambray, il y a aussi du vin de muscat et de Malaga. Le présence de verres à bière ne signifie pas que cette dernière soit

communément consommée. Il n'y a pas encore de brasseries à Toul. De rares amateurs l'achètent plutôt aux Bénédictins anglais du monastère Saint-Laurent de Dieulouard ¹³.

Le contenu des armoires révèle aussi le souci de la santé et de l'hygiène qui se développe au XVIII° siècle. Les seuls « dessous » observés dans les inventaires toulois sont des caleçons, chez des chanoines. L'usage du « mouchoir à moucher », inexistant alors chez la plus grande partie de la population, est visible chez les titulaires du chapitre cathédral. On en compte 88 chez le chanoine Rochard. Un de ses confrères, Jean Cambray détient des bottes fourrées ; d'autres ont des manchons de fourrure bien utiles sans doute, pendant l'hiver, à la cathédrale. Le souci de mieux se protéger du froid se retrouve dans un autre indice de modernité : les fourneaux « en fer » ou en « fonte » fonctionnant au charbon.

Dans les intérieurs des chanoines, tapisseries et œuvres d'art sont nombreuses. Les chanoines ont tous des tableaux chez eux, en moyenne vingt-trois. Le grand archidiacre Rochard a chez lui un tableau « représentant un naufrage », un saint Jérôme, mais aussi « Louis XV en grand ». On trouve par ailleurs une Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine, saint Paul, saint Charles Borromée, une « naissance de l'Enfant Jésus », un saint Jean de la Croix.

En 1789, à Toul, chaque chanoine possède sa bibliothèque. Le nombre des volumes varie beaucoup selon les personnes. Le doyen de la cathédrale, Claude François Pagel de Ventoux en possède 450. D'autres chanoines de la cathédrale ont de petites bibliothèques : 55 volumes chez Paul Joseph Louis, 16 chez Joseph Antoine Gauthier. Les livres de sciences sacrées dominent mais dans des proportions très variables. Chez Monsieur de Roquefort, le fonds religieux constitue 79% de la bibliothèque. Il n'est que de 38% chez son confrère Jean Cambray décédé en 1780. Ce fils de robin a chez lui 91 volumes de littérature et 26 d'histoire, soit respectivement 48% et 14% du contenu de sa bibliothèque. Toutes les tendances de la spiritualité française sont représentées en particulier celle des Jésuites et des Jansénistes 14. L'éclectisme n'en est pas moins de règle et les écrits théologiques font bon ménage avec toutes sortes d'autres ouvrages. Les livres philosophiques et critiques pourchassés par la censure

^{12.} L'évêque avait pourtant montré la voie avec la construction d'un nouveau palais épiscopal entre 1735 et 1754.

^{13.} De 1782 à 1785, Toul acheta annuellement de 28 à 55 pièces de bière, chacune d'une capacité d'environ 240 litres.

^{14.} R. TAVENEAUX. *Le Jansénisme en Lorraine, 1640-1789*, Paris, 1960. L'auteur a souligné la permanence du jansénisme dans le Toulois

royale sont partout présents. L'*Encyclopédie*, *l'Esprit des Lois*, les oeuvres de Voltaire et de Rousseau font bon ménage avec la philosophie de Newton.

L'inventaire du chanoine Paul Joseph Louis traduit un goût prononcé pour les sciences. Parmi les 55 livres de sa bibliothèque, les seuls qui touchent à son état sont deux volumes du *Pouillé du diocèse de Toul*. Par contre il y a, aux côtés des oeuvres de Rousseau, six volumes de *l'Histoire Naturelle* de Buffon, trois volumes sur l'électricité, *la Nouvelle Chimie, la Chimie expérimentale, les Merveilles du ciel*. Son domicile comprend une pharmacie et « une boutique ». Dans cette dernière, au milieu d'un amoncellement d'outils, on aperçoit « la pneumatique de Papin couverte de son bocal », une grande cornue, « un boete de magnétique ».

Le goût du XVIII^e siècle pour la nature et l'exotisme est présent chez les chanoines. À l'exemple de l'évêque et de son « château de la Moselle » à Chaudeney, certains chanoines ont des maisons de campagne, notamment à Ecrouves. Dans son jardin de la rue Pierre Hardie, le chanoine Cambray a une serre. Chez le chanoine Duvernet de Roquefort en 1778, sont signalés « deux tableaux représentant des pots de fleurs ». Les « petits paysages » abondent surtout en trumeaux. Dans les bibliothèques de certains chanoines il arrive de rencontrer les *Mille et une nuits* ou des ouvrages traitant du Japon ou de la Chine. Le mobilier canonial comprend parfois des services à thé ou à café qui montrent qu'ils connaissent ces produits de luxe au même titre que le sucre « des Isles ».

L'existence de collections chez les chanoines ne surprend pas non plus. Le grand archidiacre Pierre-François Rochard, en 1782, avait chez lui un « salon à tableaux » ¹⁵, avec 53 tableaux, 60 gravures et 18 estampes. On peut aussi s'interroger sur les raisons de la présence de trois éditions de la deuxième moitié du XVIe siècle ¹⁶, parmi les 629 volumes de la bibliothèque du chanoine Duvernet de Roquefort, en 1778.

Ces chanoines étaient des gens cultivés et ouverts. Beaucoup étaient gradués de l'Université, de Paris et de Besançon notamment. D'autres étaient inscrits à la faculté de Droit de Nancy, tel, en 1788, Ladislas Desoffy de Czerneck. Trois chanoines de la cathédrale étaient

abonnés, comme quelques rares autres Toulois, à des gazettes comme la Gazette de France. Les cinq musiciens dénombrés dans le « bas chœur » de la cathédrale en 1789 ne doivent pas nous faire oublier que la cathédrale était alors, à Toul, un haut lieu de la musique ¹⁷.

La création, le 17 janvier 1781, de la Loge maçonnique des Neuf Soeurs à l'Orient de Toul montre un autre aspect de la sociabilité des chanoines de la cathédrale. L'existence de cette Loge va leur permettre, dans un même idéal d'égalité, de fraternité et de tolérance que d'autres Toulois d'alors, de participer à la construction d'un monde meilleur selon les voeux des philosophes. En 1789, aux côtés de bourgeois et d'officiers de la garnison, travaillent deux chanoines de la cathédrale. L'abbé de Busselot est garde des portes et Charles Dessoffy le Jeune est apprenti. Le clergé a toujours été présent depuis la fondation de la Loge, sauf pour l'année 1786. Cette participation du clergé aux travaux de la Loge avec des représentants des deux autres ordres n'a rien d'exceptionnel. Il en était ainsi dans tout le royaume.

En 1789, les chanoines de la cathédrale de Toul, à tous points de vue, étaient bien des hommes de leur temps. La richesse collective du chapitre de la cathédrale faisait globalement d'eux les ecclésiastiques les plus aisés et les plus ouverts de Toul. Les écarts individuels de revenus qui existaient entre eux exprimaient cependant le fossé qui existait entre haut et bas clergé. Ce qui explique que les chanoines de la cathédrale aient fait, individuellement, des choix différents pendant la Révolution et l'Empire. Depuis 1777, l'anoblissement du chapitre de la cathédrale de Toul attisait les rancoeurs et confortait beaucoup de gens dans ce « grand détachement » vis-à-vis de la religion qu'il y avait déjà. Malgré l'existence d'hommes dévots, l'image qu'a donné de l'Église un certain nombre de chanoines sans vocation a contribué à sa disparition rapide comme propriétaire et principal facteur d'organisation de la ville dès le début de la Révolution.

Jean-Paul AUBÉ

Opera", 1594.

17. Plusieurs de ces musiciens du chapitre survécurent grâce à la musique pendant leur émigation, au temps de la Révolution.

^{15.} Sans compter 14 dessus de portes et 4 trumeaux peints. 16. Une " *Summa Sancti Thomasi, Lugdunum*, 1562 " (sic), un *Sancti Clementis Alexandrini*, Parisiis, 1572 (sic) et un " *Quintiliani*

NOM Prénom Fonction CHANOINES **BARTHELEMY** Claude **BEURARD** Jean-Baptiste **CUISIN DE MONTAL** Gaspard César Charles archidiacre de Ligny Pierre Joseph Jean François DE BUSSELOT **Charles Ambroise** DE CAFFARELLI DE FALGA DE CHOLET DE LONGEAU Charles Gabriel Adrian DE CHOLLET **Ignace** DE LA CHAPELLE de la ROCHE en OR Joseph-Charles DE LEE **André Denis DE MANESSI Antoine Gabriel** DE ROCHE Jean-Baptiste DE SARRAZIN DE CHAMBONET Joseph Guillaume François Hector **DE TAFFIN** Joseph-Marie François Chrétien DE TREVENEC (TREVENEUC) archidiacre de Rennel, vicaire général **DESSOFFY de CZERNECK** Ladislas DESSOFY de CZERNECK **Charles Thomas DU POIRIER Etienne** Pierre Claude **DUCROC** trésorier **GAUTHIER Joseph Antoine** HEBERT **Claude François Louis** écolâtre LA CHAPELLE DE JUMILLAC Pierre René Félix LACOUR Etienne LE COMTE D'EFFINCOURT Louis Marie LOUIS **Paul Joseph** MARTIN DAULNOY Claude théologal PAGEL (DE VENTOUX) grand archidiacre Dominique Rémi PAGEL DE VENTOUX Claude François doyen Charles **PALLAS** PELLET DE BONNEVILLE Henry chantre **Antoine Charles** ROLLIN archidiacre des Vosges **SIRJEAN Charles Louis** SUBLET d'HEUDICOURT de LENONCOURT Michel Nicolas **TALON** Jean TARDIF d'HAMONVILLE Alexandre François Joseph archidiacre de Port **THIEBAUT** Jean-François chapelain épiscopal THIERRY DE SAINT- BEAUSSANT Antoine archidiacre de Vittel **MONTIGNOT** Henry **BENEFICIERS**

AUBRY Joseph vicaire **BIDEAU François** vicaire, maître de musique **BRION** Jean François Augustin vicaire **CESAR DE ROCHEFORT** vicaire, musicien, « évangéliste » Joseph **DUTRAIT** Laurent **FAVELET** Jean Baptiste sous-chantre, vicaire **GAILLOT** Michel Rémy musicien secrétaire de l'évêque **GUILLAUME** Jean Baptiste **Nicolas** vicaire, prébendier M. Dieu **JAUJEON** LABOUROT Julien sacristain **PREVOT** Jean Baptiste vicaire, prébendier de la Maison-Dieu **SAULNIER** Claude sacristain, vicaire **SIMON** Louis secrétaire du chapitre **VAGNEUR** Jean Antoine